

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 octobre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° I-3116

présenté par
M. Juvin

ARTICLE 12

À l'alinéa 74, substituer à la référence :

« 1383 *ter* C »,

la référence :

« 1383 C *ter* ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.